

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Extra Municipale sur l'Urbanisme et l'Aménagement (CEMUA) du 12 septembre 2017

L'objet de cette réunion était la présentation du diagnostic de l'étude de circulation et de stationnement, réalisé pour la mairie par la société ITER, Coopérative de conseil en mobilités

Une quarantaine de personnes étaient présentes, dont la plupart des membres de la CEMUA et plusieurs conseillers municipaux.

M. le Maire a introduit la réunion, en rappelant la consultation en cours sur la circulation sur la place du Général de Gaulle, et en annonçant une nouvelle concertation sur le futur aménagement de cette place. Il a du ensuite quitter cette réunion à cause d'autres obligations et a confié l'animation de la réunion à Michel Faye et Emmanuel Chambon.

La société ITER a expliqué qu'elle avait réalisé un diagnostic très fouillé sur la circulation et le stationnement et fourni à la Mairie de Fontenay un rapport de 400 pages.

Elle a fait une présentation détaillée et très intéressante des principaux points de ce diagnostic.

**Il est recommandé de visionner cette présentation, le présent compte rendu ne rends compte que des débats qui ont suivi cette présentation.**

Un participant rappelle que l'étude de stationnement en centre ville, faite un jeudi, constate qu'il y a « une offre toujours disponible en centre ville en journée », en particulier sous le marché. Mais ce n'est pas du tout le cas le samedi en particulier au moment du marché. ITER répond que l'offre est effectivement insuffisante le samedi matin, mais on ne peut pas proposer des investissements qui ne seront utilisés que 4 heures par semaine. Il faut donc trouver une autre solution.

M. Faye rappelle que la moitié du parking sous le marché est loué au mois à des particuliers, et est de ce fait privatisé, alors qu'il a été financé par la commune. Les loyers payés par les particuliers ne couvrent pas les frais payés par la commune. Ce parking devrait redevenir public et être mutualisé. Il propose par exemple que cette moitié de parking soit réservée aux visiteurs le samedi, et en stationnement résidentiel le reste de la semaine.

M. Faye insiste aussi sur la nécessité de favoriser les transports en commun, qui alimentent le centre ville en visiteurs sans voiture.

Concernant le stationnement, il confirme qu'il y a en moyenne 10000 voitures dans Fontenay, ce qui représente 10% de la surface de la commune, et entraîne beaucoup de stationnements sauvages, en dehors des emplacements autorisés. Pour mieux partager les places de stationnement, il existe deux solutions :

- Rendre progressivement le stationnement payant sur une grande partie de la commune (comme à Sceaux par exemple)
- Instaurer un stationnement réglementé sur toute la commune, en matérialisant par marquage toutes les places de stationnement, et en créant des zones de stationnement de différentes durées, par exemple 30 minutes, 2 heures, une demi journée ou résidentielles, avec cartes de résidents par rues, distribuées en fonction du nombre de place autorisées dans la rue, et de l'existence de garages privés.

M. Faye assure qu'il y a consensus au sein du Conseil municipal pour rejeter la solution du stationnement payant.

Un participant demande si la mise en place de bornes arrêts minute, financées par la ville de Fontenay, a eu une influence sur la fréquentation ou le chiffre d'affaires des commerces de centre ville.

ITER répond que les arrêts minute sont sous utilisés mais généralement respectés. Il n'y a aucune donnée sur leur influence sur la fréquentation des commerces.

Il est rappelé par un participant qu'il y a aussi des problèmes de stationnements en dehors du centre ville. Aux Blagis, Avenue Gabriel Péri par exemple, des stationnements sauvages sur les trottoirs ou sur la chaussée, provoquent des comportements dangereux des piétons et des voitures.

Commentaires de participants :

- Est-il vraiment utile de favoriser l'accès au centre ville par les voitures ?
- Il ne semble pas que cette étude prenne en compte l'impact de la circulation automobile sur notre environnement (pollution entre autres)
- Il est demandé que les cyclistes (qui ne polluent pas) ne soient pas oubliés dans les plans de circulation et de stationnement.
- Le consultant ITER semble remettre en cause les "boucles" (trajets aller-retour par des voies distinctes en sens unique) qu'il juge « non pertinentes ». Il faut rappeler qu'un des objectifs de ces boucles est la sécurité, par exemple sur une rue en pente, pour ne pas avoir de flux de voitures en descente devant une école, avec des véhicules ayant tendance à aller trop vite.

Un participant demande si ce diagnostic prend en compte l'impact de la très forte densification des villes limitrophes, qui va entraîner des augmentations importantes de circulation dans Fontenay.

ITER répond qu'ils ont tenu compte des augmentations de population dans Fontenay, tel que prévu dans le PLU, mais qu'ils attendent encore les études d'impact de Clamart qui va en effet construire beaucoup. Sur l'axe Nord Sud, Fontenay est relativement épargné actuellement par rapport aux communes voisines, mais la mise en service par la RATP de la ligne 15 (Grand Paris) et du prolongement de la ligne 4 à Bagneux risque d'augmenter la circulation Nord Sud. Mais ITER n'a pas de données pour estimer cette augmentation.

Il est aussi demandé que soit prise en compte la largeur des voies de limite à limite et non pas de caniveau à caniveau pour pouvoir recomposer la largeur des trottoirs et pas seulement les chaussées. Il faut également mettre en lumière le rapport entre quantité de trafic et largeur de voie. C'est un élément à prendre en compte dans l'élaboration de scénarios de nouveaux plans de circulation.

Un participant demande quel est le pourcentage de voitures qui ne fait que passer en transit dans la rue Boucicaut.

ITER ne connaît pas ce chiffre, mais indique que toutes les communes essaient de limiter les déplacements pendulaires de ceux qui viennent travailler dans la commune et y stationnent en journée, en concurrence avec les visiteurs et les résidents.

Un autre trafic important est généré le matin par les fontenaisiens qui accompagnent en voiture leurs enfants à l'école et continuent ensuite vers leur lieu de travail.

Mme Bourdet encourage une campagne pour inciter les parents à venir à pied à l'école avec leurs enfants et passer ainsi un peu plus de temps avec leurs enfants.

Plusieurs participants ont demandé quelle serait la suite de cette phase de diagnostic. Comment seront définis les objectifs prioritaires du plan d'action ?

La société ITER a répondu qu'il lui avait été demandé de fournir aux élus trois scénarios parmi lesquels ils feront leur choix pour élaborer des plans d'action. La mission de la société ITER se termine au 31 décembre 2017 et les plans d'actions sont alors repris par le Service Urbanisme au sein des Services Techniques Municipaux.

ITER a donné des exemples de plans d'actions envisagés : Maintenir la ville en Zone 30, marquer toutes les places de stationnement, simplifier les règles de stationnement, repenser le fonctionnement du parking sous le marché, ....

M. Nury-Torras (Service Urbanisme) explique que les scénarios définiront des axes de principe, par exemple : Transit ou pas par le centre ville, quelle solution pour le transit Ouest-Est, quelle politique vélo, .....

Des participants apprécient l'information qui leur est donnée, mais demandent sous quelle forme se fera la concertation. ITER répond qu'ils tiendront compte des débats de cette réunion (par exemple sur le manque de plan d'action vélo) et qu'il est possible de leur adresser des commentaires et des propositions via le site internet de Mairie (formulaire contact), mais :

- avant la fin du mois de septembre pour les remarques concernant le diagnostic proprement dit
- avant la fin du mois d'octobre pour les propositions d'actions sur les enjeux identifiés au diagnostic.

Les citoyens doivent donc se mobiliser rapidement pour faire des propositions sur ces sujets.

M. Faye et E. Chambon ne pensent pas réunir à nouveau la CEMUA sur ces sujets mais annoncent une réunion publique à la fin de l'année pour présenter les scénarios retenus par les élus.